

Juillet
Août
2008
N°2

CAMARET *Infos*

Bulletin Municipal de la ville de CAMARET-SUR-AIGUES

Sommaire

Page...

- 1 Edito
- 1 Programme voirie 2008
- 1 Prévention canicule
- 2 Coupe Roumagoux
- 2 Le sport camarétois à l'honneur
- 3 Fête votive 2008
- 3 Challenge interdépartemental du 25 juin
- 3 Présentation des élus
- 4 L'avenir de Camaret
- 4 Développement économique
- 4 Le ticket cantine à 2€
- 4 Brèves
- 5 Conseil municipaux des jeunes
- 5 Economies d'énergie
- 5 Agenda 21
- 5 Eau : nouveau gestionnaire
- 5 Plan de déplacement urbain
- 6 Expo en mairie de la maternelle
- 6 Appel du 18 juin
- 6 Repas du CCAS
- 6 Le Comité Technique paritaire
- 7 Associations
- 8 Résultats du concours fleurissement 2008
- 8 La Gare aux Enfants sur les rails
- 8 Etat civil



Chers concitoyens,

■ **Edito**

Comme nous vous l'avions annoncé, durant les quatre mois qui nous séparent de notre élection, notre souci majeur était d'assurer la continuité des services par une transition en douceur, et dans le respect du personnel en place qui, il faut le souligner, nous a bien facilité les choses.

Pour autant, nous n'avons pas différé un certain nombre de décisions importantes dont certaines étaient annoncées dans notre programme : la mise en chantier d'une nouvelle crèche dont la mise en fonction est prévue au premier trimestre 2010, la mise en sécurité des voies qui le nécessitaient, la création d'un centre pour personnes âgées sur le site de l'ancien centre de loisirs, dont nous allons accélérer la mise en route, et la relance du chantier de l'ancienne maison Quiot, qui doit en principe livrer ses premiers logements courant 2009.

Nous avons par ailleurs abandonné le projet « résidence de tourisme », route de Travaillan, après la position de repli du promoteur, et nous explorons de nouvelles pistes.

D'autres projets sont à l'étude : la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme pour assurer un développement harmonieux et maîtrisé de notre village, une réflexion sur la plan de circulation des véhicules et des piétons, indispensable pour le réaménagement du tour de ville, et ceux que vous lirez dans ces pages.

Je rappelle que l'Hôtel de Ville est notre maison commune. Je tiens particulièrement à ce que chacun d'entre vous y soit toujours le bienvenu, pour toute question ou complément d'information. Alors n'hésitez pas à nous solliciter. Je rappelle également que les procès-verbaux des conseils municipaux sont consultables en mairie, ainsi que sur le site web.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter à tous d'excellentes vacances.

Marlène THIBAUD
Maire de Camaret-sur-Aigues

■ Programme voirie 2008

Sur proposition de Michel Paialunga, premier adjoint à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme et au développement durable, et de la commission « travaux et voiries », la municipalité a décidé d'intégrer dans le programme voirie les mesures phares du programme électoral de la majorité, en mettant notamment l'accent sur la qualité paysagère, les déplacements doux, la sécurité des usagers et des riverains : Chemin du Nougaret (réfection des enrobés de chaussée), Impasse du docteur Andeol (réfection des enrobés de chaussée et création d'un collecteur pluvial), rue Buisseron (réfection des enrobés de chaussée, busage d'un fossé d'écoulement, création d'un trottoir, d'un ilot

de contournement et d'un plateau traversant), chemin Jean Moulin (création d'un trottoir et d'un collecteur pluvial, déplacement de 2 candélabres), chemin de Piolenc (réaménagement de la chaussée et des trottoirs, requalification des espaces véhicules/piétons, aires de stationnement, arbres, piste cyclable, signalisation, plateau traversant, mobilier urbain, 8 points d'éclairage public), chemin de la procession (redimensionnement des espaces circulation/stationnement et signalisation). Une tranche conditionnelle est également prévue pour l'école maternelle, l'avenue Pasteur et le chemin de Piolenc de la parcelle AZ36 à la zone industrielle.

■ Prévention canicule (communiqué du CCAS)

En cas de fortes chaleurs, le Centre Communal d'Action Sociale contacte les personnes inscrites, depuis 2004, dans le cadre du Plan National de Prévention des Risques liés à la Canicule. Pour pouvoir prendre toutes

les mesures nécessaires, il doit disposer de données à jour. Pensez à l'informer de toute modification (adresse, téléphone, situation, etc.). Ces informations individuelles sont consultables et modifiables à tout moment.

N'HÉSITEZ PAS À RELAYER CE MESSAGE AUTOUR DE VOUS !

Si vous vous sentez isolé(e) familialement, psychologiquement ou physiquement, vous pouvez prendre contact au CCAS auprès de Sandrine BARROT, Virginie LINARD ou Martine CELAIRE au 04.90.37.22.60.

MAIRIE DE CAMARET-SUR-AIGUES - Cours du midi - 84850 Camaret-sur-Aigues

Téléphone : 04 90 37 22 60 - Télécopie : 04 90 37 72 33 - Site web : www.camaret.org

courriel : mairie-de-camaret-sur-aygues@wanadoo.fr - Service Communication : communication.camaret@wanadoo.fr

Le sport camarétois à l'honneur

Un vétéran au triathlon de Nice

Patrice Biville est arrivé 52^{ème} (3^{ème} dans la catégorie vétéran) au triathlon « Iron Man » de Nice 2008, sur 2600 participants. Il a bouclé les 3 épreuves, natation (3,8 km), vélo (180 km) et course à pieds (42,2 km), en 1h09'22", 5h15'05" et 3h15'34", soit au total 9h50'53". En comparaison, l'espagnol Marcel Zamora Perez, vainqueur de la compétition en 8h34'18", a réalisé dans le même ordre 50'09", 4h54'01" et 2h45'21". Un brillant résultat pour notre concitoyen qui le propulse aux prochains championnats du monde à Hawaï ! Nous allons évidemment suivre de très près les exploits de ce triathlète exceptionnel.

L'exploit de deux cyclistes

Boucler le Bordeaux-Paris (626 km) en 27h30' sans poser pied à terre, voilà qui n'est pas à la portée du premier venu. C'est l'exploit réalisé par deux camarétois : **Didier Baudoin** et **Patrick Fouquet**, de l'Union Cycliste Camarétoise. D'abord réservée aux professionnels puis ouverte aux amateurs, l'épreuve a connu des vainqueurs de légende comme Anquetil. Plus de 1800 participants étaient au départ cette année. Si beaucoup ont parcouru la distance en plusieurs fois, nos deux forçats du bitume l'ont avalée d'une traite, sans dormir, à l'aide de leurs lampes frontales. Chapeau !

Deux jeunes à Roland Garros

Anthony Salmon et **Béryl Léone-Berluti**, deux jeunes élèves du Tennis Club de Camaret, ont été sélectionnés pour être ramasseurs de balles lors des internationaux de France à Roland Garros, parmi 5 vauclusiens choisis sur 480 candidats. Félicitations !

46 ans que j'attends...

Coupe Roumagoux

...de ramener la coupe Roumagoux à Camaret ! s'est exclamé Robert Guizzardi, co-président de l'Avenir Sportif Camarétois. En 2005, l'entraîneur d'Oppède déclarait : « ... la coupe, on n'y va pas pour la regarder, mais pour la ramener !! ». Trois ans plus tard, l'ASC l'a pris au mot... pour la ramener à Camaret !



Oppède, stade Roumagoux, dimanche 25 mai 2008. Plus de 600 spectateurs se sont retrouvés sous une pluie fine, qui ne s'est arrêtée qu'au moment du coup d'envoi, pour une finale de la coupe Roumagoux qui promettait de chaudes retrouvailles entre Entraigues et Camaret. Ils ne furent pas déçus. Sur un terrain glissant, l'incertitude fait rapidement monter la pression : les deux équipes ne lâchent rien ! Rubira, de la tête, ouvre la marque pour Entraigues à la 65^{ème} minute, et Camaret égalise peu après par un superbe but d'Itier. La confrontation se règlera finalement aux tirs au but : le gardien camarétois Quentin Accart en stoppera trois pour offrir la victoire à Camaret, 4 à 2, sous les applaudissements sportifs de leurs adversaires malheureux. C'est sous l'ovation d'une centaine de

camarétois aux anges que les joueurs ont fait le soir même une entrée tonitruante au complexe sportif avec la coupe, où l'émotion a rapidement fait place à la fête. Après une année de « purgatoire », l'équipe 1^{ère}, qui évoluait cette saison en 1^{ère} division, retrouve en effet sa place en promotion honneur B. De son côté l'équipe 2, composée de jeunes Camarétois formés à l'ASC, accède à la division supérieure, Promotion de 1^{ère} division. Enfin l'équipe 15 ans honneur, au terme d'une belle saison, accède à la division supérieure et disputera le championnat pré-excellence. Autant dire que la saison 2007-2008 aura été exceptionnelle ! Les héros du jour ont été reçus le 9 juin par Madame le maire et l'équipe municipale, lors d'une réception en mairie à la hauteur de l'évènement.



Quentin Accart, gardien de but (Ph. N. Olvers)



Jean-Pierre Soler et Robert Guizzardi, co-présidents de l'ASC (Photo N. Olvers)



L'entraîneur Simon Boyer (photo ASC)



Les champions brandissant la coupe à la soirée de présentation des élus du 29 mai.

La Coupe Roumagoux a fêté ses 70 ans le 25 juin !

Le Docteur Eugène Roumagoux, député-maire d'Oppède, consacrait une bonne part de ses maigres loisirs à sa passion : le football. Dans les années 30, il voulut offrir un lieu de rencontre privilégié aux petits clubs du District Rhône-Durance. Ainsi naquit la coupe qui porte son nom. Il paya de sa poche ce magnifique objet d'art en bronze sculpté, pour quelques 10.000 francs de l'époque (environ 5.000 €

actuels quand même !). Mais il n'estimait pas sa valeur en argent. D'abord réservée au motoball, qui avait de plus solides bases dans le département, elle fut ensuite attribuée aux vainqueurs de la Coupe de Provence, avant que le Sporting-Club d'Oppède ne décide de la rendre à sa vocation première, le 25 juin 1938, sur l'initiative de son secrétaire général Louis Molinas. En 1940 et 1941, la Coupe ne fut pas

disputée « en raison de la difficulté actuelle des déplacements » (Gazette sportive de l'époque). Depuis, le SC Oppède organise l'épreuve pour les plus modestes clubs du District de Vaucluse, où la coupe Roumagoux est le trophée le plus envié. Pour l'ASC, la 4^{ème} finale aura été la bonne, après 3 perdues en 1961 (1-0 face à Courthézon), 1963 (4-0 face à sorgues) et 1991 (3-0 face à Vedène).

Fête votive 2008



Comme tous les ans, Camaret a pris un air de fête durant quatre jours, sous la direction de la nouvelle commission « Fêtes et animations » présidée par Bernard Dianoux, par ailleurs adjoint à la prévention et à la sécurité. Le coup d'envoi des

dissipées et le beau temps était au rendez-vous.

La journée de samedi a été marquée par des matches de football et de motoball, ainsi que par le concours régional organisé comme chaque année par la Grosse Boule Camarétoise,

présidée par Raymond Roure, sur le stade du boulodrome en présence de François Denis, délégué aux associations et aux sports, et Daniel Troïani de la commission des sports. A 21h30, près de trois cent spectateurs étaient présents dans la halle des sports du complexe René Roussière, pour applaudir les sosies professionnels de la société camarétoise FC Production, dirigée par Franck Boudon : Franck G, alias Joe Dassin de Marseille, a déclenché des applaudissements nourris avec « L'Amérique », Serge Garcia de Nîmes a ravi l'assistance avec le répertoire indémodable de Francis Cabrel, enfin « Johnny Halloway » a donné à la salle un avant goût du feu d'artifice en terminant

notamment par « Allumer le feu ». Les concours de pêche et de boules se sont succédés le dimanche suivant, en fin d'après-midi, le groupe folklorique déambulatoire « La Peña » de Lunel s'est produit dans les rues au cœur de la fête. Celle-ci s'est achevée en beauté lundi soir par le feu d'artifice avec, en ouverture, une musique interprétée par la « batterie fanfare » du Thor.

Un parking gratuit et gardé a permis aux camarétois de goûter les plaisirs de la fête sans se soucier du stationnement et de la sécurité.

Sécurité routière : Challenge interdépartemental du 25 juin à Camaret.



Les jeunes lauréats. Au premier plan, le gagnant Adrien Douillard tenant sa coupe et son vélo. (Photo Michel Lombardy)

Près de 5800 écoliers vauclusiens de CM2 ont été sensibilisés, durant



La « voiture tonneau » a eu un certain succès (Photo M.Lombardy)

toute l'année aux dangers de la route grâce aux actions menées par l'Association de la Prévention Routière à Avignon, et par les policiers municipaux détenteurs de la formation d'éducation routière.

La commune de Camaret, et plus précisément l'école des Amandiers, ont été sélectionnés pour accueillir ce challenge départemental « inter piste » avec une participation active de 61 écoliers.

Depuis quelques années, la police municipale de Camaret s'est énormément investie dans le domaine de la prévention routière en réalisant diverses actions au profit des écoles de la commune. Pour participer à cette finale, les policiers ont sélectionné quatre élèves des classes de CM2 de Messieurs Boulinguez et Lafont.

L'ensemble des enfants participant à cette finale a subi pendant toute l'après-midi des épreuves théoriques autant que pratiques sur la conduite à vélo, et tout ceci sous une chaleur torride.

Tous les enfants sélectionnés pour participer à cette journée, qui exigeait de la volonté et une certaine concentration, ont été récompensés par divers lots. Le gagnant de ces épreuves est ADRIEN DOUILLARD, de la commune de Gargas, qui a reçu un superbe vélo ainsi qu'une coupe des mains de Marlène Thibaud, présidente du jury. Se sont également tout particulièrement distingués au cours de ces épreuves difficiles : Julien ROSE, Valentin GABRIEL, Julien GROSMIRE et Nathan MORTEL qui représentaient les CM2 de l'école des Amandiers. Ils

ont participé à cette finale avec énormément d'enthousiasme et de détermination.

La remarquable performance de notre commune est à porter au crédit du jeune sportif Julien ROSE, est qui monté sur la 3^{ème} marche du podium, avant de déclarer peu après avec un sourire éclatant « *c'était vraiment pas difficile, et même s'il faisait très chaud, je me suis régalé* ».

Il faut féliciter tous les enfants qui ont participé à ce challenge. Il n'y aura jamais trop d'initiatives pour une prise de conscience collective des dangers de la route.



Julien Rose (photo Nathalie Overs)

Présentation des élus aux camarétois.

Jeudi 29 mai à la salle polyvalente, une soirée conviviale a permis aux camarétois de faire plus ample connaissance avec leurs nouveaux élus. Chaque conseiller municipal s'est présenté brièvement à la salle, précisant sa responsabilité au sein du conseil et le cas échéant le rôle de la

commission qu'il préside. Ce fut l'occasion pour certains de mettre, parfois, un visage sur un nom. La municipalité a ainsi exprimé son souhait de rapprocher élus et administrés. La soirée s'est donc naturellement conclue par un vin d'honneur où les conversations sont allés bon train.



Madame le Maire présente le Conseil municipal aux camarétois (photo Nathalie Overs)

En bref...

Crèche

La municipalité a signé une convention avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) pour le projet d'étude concernant la construction de la nouvelle crèche sur le site de l'ancien stade près de la rue Marie Curie. Le projet d'étude a été approuvé par le conseil municipal à la majorité des voix.

Instauration de la PVR

Sur proposition de Michel Paialunga, premier adjoint chargé de l'aménagement et du développement durable, travaux et voiries, le conseil municipal a adopté à l'unanimité l'instauration d'une Participation Financière à la Voirie (PVR) des propriétaires fonciers, pour les futures constructions et l'aménagement des terrains dans le secteur du chemin de Rasteau. Cette participation contribuera à améliorer la desserte et la sécurité publique des nouvelles zones urbanisées.

Commission sécurité

La commission sécurité qui s'est réunie le 12 juin sous la présidence de Bernard Dianoux, adjoint à la prévention et à la sécurité, a mis l'accent sur l'amélioration de la prévention, en développant notamment les contacts entre la population et la police municipale, ainsi que le renforcement du partenariat et de l'échange d'informations avec la gendarmerie. La commission a surtout voulu sensibiliser la municipalité sur le lien entre un développement harmonieux du centre ville et la sécurité, et a adressé un certain nombre de propositions dans ce sens.

Eau : nouveau gestionnaire

La gestion déléguée du service public concernant l'eau potable est confiée depuis le 1er juillet au groupe SAUR. La SDEI conserve en revanche la gestion du réseau d'assainissement collectif de Camaret-sur-Aigues. La qualité de service demeure l'exigence imposée à ces deux prestataires.

L'avenir de Camaret

Lors de son discours à la soirée de présentation des élus du 29 mai, Madame le maire Marlène Thibaud a notamment déclaré : « Nous dessinerons l'avenir de Camaret à travers des projets concrets et lisibles, des projets mesurés et concertés mais surtout des projets réalistes qui répondront à des impératifs d'intérêt général et qui s'inscriront dans la durée ». La mise en

place de ces projets durables réclame naturellement une suite de processus qui s'étalent sur plusieurs mois. D'abord la concertation et la consultation. Ensuite d'éventuelles études commandées à des experts extérieurs permettent souvent d'éviter les erreurs et les gaspillages ultérieurs, conformément à nos engagements pour une gestion rigoureuse et transparente des

fonds publics. Enfin bien sûr l'inscription au budget de toutes ces phases. Il est alors parfois difficile d'établir un compte rendu régulier des projets engagés. Nous nous efforcerons néanmoins de vous en rendre compte régulièrement, à chaque fois qu'il y aura du nouveau, sachant qu'il s'agira dans la plupart des cas d'« affaires à suivre »...

Développement économique

Une série de réunions est programmée pour la rentrée dans le cadre du programme municipal en faveur du développement économique de Camaret. Nous prévoyons notamment dès Septembre une première réunion avec les acteurs économiques de la commune, afin d'exposer les grandes orientations de notre projet et le lancement de plusieurs chantiers, comme la Mission locale, la pépinière d'entreprises, ou encore la création d'une structure d'accueil touristique.

Ce dernier point sera notamment le thème de la première des trois réunions thématiques qui suivront en octobre. Celle-ci sera consacrée au rendu de l'étude de faisabilité de l'implantation d'une résidence de tourisme, et à l'exploration de nouvelles pistes comme, par exemple, l'hôtellerie de plein air ou encore au développement des filières liées au tourisme à vélo et à l'agritourisme. Seront présents notamment des représentants du Comité Départemental du Tourisme (CDT), et de l'Association pour le Développement Touristique du Haut Vaucluse (ADTHV).

La seconde réunion thématique portera sur le développement du commerce de proximité. Seront no-

tamment évoqués le rendu de l'étude pour la création d'un véritable « marché de producteurs », le lancement de l'étude sur les déplacements ainsi que nos réflexions sur le stationnement, en particulier l'opportunité de l'instauration de zones bleues. Sur ce point, un représentant du cabinet sélectionné pour l'étude de déplacement pourra éclairer utilement l'assistance. La municipalité réitérera également sa volonté de soutenir une association des commerçants et artisans. Un représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaucluse nous exposera les avantages d'une telle organisation.

Enfin, une troisième réunion thématique sera consacrée au soutien des demandeurs d'emploi et aux créateurs d'entreprises, avec notamment la participation des responsables de la cellule de reclassement des ex-salariés du Cabanon, de la Mission locale, et éventuellement d'un représentant du Comité de Bassin d'Emploi (CBE).

Nous vous informons que **Laurent Arcuset**, adjoint au développement économique et à la prospective, se tient à la disposition des porteurs de projets économiques pour aider à la réussite de ces derniers.

Réunion de présentation générale : vendredi 23 septembre - 18h30, salle polyvalente
Réunion Tourisme : mardi 7 octobre à 15h, cafétéria de la salle polyvalente
Réunion Commerce de Proximité : lundi 13 octobre à 19h, salle polyvalente
Réunion Aides aux initiatives : mardi 21 octobre à 15h, salle polyvalente

A noter...

Inscriptions sports scolaires

Attention : nouvelle procédure pour la rentrée. La demande d'abonnement doit être retirée au collège pour les nouveaux élèves (rentrée en 6^{ème} et nouveaux arrivants). Pour les autres élèves, le Conseil Général leur adressera par courrier. La demande doit être visée par l'Etablissement scolaire et renvoyée dans les plus brefs délais à :

Conseil Général de Vaucluse
 Dir. des Sports et de la Sécurité
 Place Viala
 84909 AVIGNON Cedex 9

Vacances tranquilles

Vous partez en juillet ou août, prenez contact avec votre Police Municipale. Signalez votre ab-

sence, et la personne à contacter en cas de problème. Des patrouilles régulières seront organisées afin d'assurer un maximum de dissuasion. Soyez aussi solidaires de vos voisins : une surveillance mutuelle est un 1^{er} pas vers une sécurité plus efficace. Renseignements auprès de la Police Municipale ou au 17 (gendarmerie).

Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons né(e)s de juillet à septembre 1992 ont jusqu'au 30 septembre pour effectuer cette démarche en mairie, de même que les jeunes gens devenus français entre 16 et 25 ans. Celles et ceux qui auraient omis de le faire sont invités à régulariser au plus tôt en mairie.

Le ticket

cantine à 2 €

Conformément à son engagement, la municipalité a décidé de supprimer la marge prise par la mairie sur le ticket cantine, pour répercuter strictement le prix facturé par le prestataire. Nous préférons parler d'ajustement à la baisse plutôt que de baisse, car nous ne pouvons évidemment nous engager sur l'évolution du prix marché. Il est à noter que les frais annexes qui influent sur le coût de revient réel du repas (4,70 €) restent entièrement pris en charge par le budget communal.

Économies d'énergie

Dans le cadre de l'action municipale en faveur de la maîtrise de l'énergie et la promotion des énergies renouvelables, la ville de Camaret a entrepris une démarche d'adhésion auprès du CEDER (Centre d'Etude et de Développement des Energies Renouvelables).

Le CEDER est l'« Espace Info-Energie » (EIE), pour les cantons du haut Vaucluse et du sud de la Drôme, de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie). L'ADEME a mis en place ce réseau national d'Espa-

ces *Info-Energie* en s'appuyant sur des associations qui œuvrent dans le domaine environnemental depuis de longues années. Le CEDER est également mandaté par la Région PACA et le Conseil Général du Vaucluse.

Ces *Espaces Info-Energie* renseignent les particuliers gratuitement, en toute objectivité et en toute indépendance (ils n'assurent aucune action commerciale), sur l'habitat, le chauffage, les économies d'énergies et d'eau, les énergies renouvelables, etc. Ils apportent également leur

concours pour monter les dossiers d'obtention des aides financières correspondant au projet.

C'est pour permettre aux camarétois de bénéficier de ces précieux conseils que la municipalité a décidé d'adhérer au CEDER. N'hésitez pas, avant toute démarche commerciale, à prendre contact ou même rendez-vous avec eux pour votre projet. Des pochettes « *Info-Energie* » sont également disponibles pour tout projet de construction en neuf ou rénovation. Se renseigner en mairie ou au CEDER :

Contact : 04 90 36 39 16 ou 04 75 26 22 53.

Permanences : Lundi après-midi à Vaison la Romaine au siège de la COPAVO.

Jeu. matin à Orange à la Maison du Département.

La ville de Camaret s'est également positionnée pour accueillir en 2009 la semaine de l'énergie.

Bientôt un Agenda 21 pour Camaret

Un Agenda 21 local est un programme d'action pour le XXI^e siècle dont le principe a été adopté en juin 1992 par La Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement, communément appelée « Sommet de la Terre » ou « sommet de Rio ».

Concrètement, il s'agit de définir un plan d'actions à l'échelle communale visant à diminuer les gaspillages (eau, électricité, consommables...), limiter les pollutions de toutes sortes (gaz à effet de serre, déchets, produits phytosanitaires et d'entretiens...), développer les bonnes pratiques environnementales (énergies

renouvelables, isolation des bâtiments...), promouvoir les déplacements doux, non polluants pour les habitants, les enfants (pédibus) et les touristes (randonnées sous toutes ses formes), favoriser les achats de produits issus du commerce équitable et solidaire.

Ce plan d'action, recherchant systématiquement l'excellence environnementale dans le cadre d'une démarche de progrès, poursuit simultanément des objectifs de performances économiques (créatrices de richesses et d'emplois qualifiés), et de solidarité entre les générations et en faveur des

publics défavorisés (personnes handicapées, à revenus modestes...).

Dans un premier temps, l'Agenda 21 sera destiné à l'action communale afin que celle-ci soit exemplaire puis, dans un second temps, il s'adressera à l'ensemble des habitants et des acteurs socio-économiques. Cette seconde phase sera lancée dans le cadre d'une démarche très participative afin que chacun puisse s'exprimer et s'engager de manière significative en faveur du développement durable. Le lancement de la démarche est programmée pour le second semestre 2008.

Pour plus d'informations sur les Agendas 21, voir « Action 21 » sur les sites suivants :

- Nations unies : <http://www.un.org/french/ga/special/sids/agenda21/>
- Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durables : <http://www.medad.gouv.fr/>

Conseils municipaux des Jeunes

La mise en place du conseil municipal des Jeunes et celui des Ados est prévue pour la fin de l'année, sous la coordination de Véronique Chomel, adjointe à la jeunesse et à la vie citoyenne et présidente de la commission « jeunesse, vie scolaire et vie citoyenne ».

Durant l'été, les élus et les animateurs concernés définiront les modalités d'application de ces nouvelles instances de participation des futurs citoyens à la décision publique.

Le conseil municipal des Jeunes, au stade actuel de nos réflexions, serait composé d'enfants de 9 à 13 ans. Pour celui des Ados, aucune limite d'âge supérieure ne serait retenue, il s'agirait plutôt de travailler en fonction des idées et des projets engagés, sous l'encadrement des animateurs, qui suivront à cet effet une formation spécifique en septembre.

Doivent également être arrêtés les modes d'élection pour chacun des deux conseils, ainsi que leurs objectifs. Une rencontre est par ailleurs prévue à la rentrée avec l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes (Anacej), une association créée en 1991 pour accompagner les collectivités locales dans la mise en place de ces instances.

Le résultat de ces réflexions sera présenté à la rentrée aux camarétois lors d'une réunion publique. Une exposition d'affiches sur le droit d'expression de l'enfant est également prévue au PIJ (Point Information Jeunesse).

École élémentaire
Frédéric Mistral

Mme la directrice
Corinne Ploix
vous recevra pour
les inscriptions le

Vendredi
29 Août 2008

de 9h à 11h
et de 14h à 17h.

Un Plan de Déplacement Urbain

La municipalité souhaite mener une réflexion globale sur les déplacements au sein de la commune. Celle-ci poursuit plusieurs objectifs :

- fluidifier la circulation (notamment aux sorties des écoles) ;
- favoriser l'accès aux commerces de proximité et aux services publics (en revoyant certains sens de circulation et le stationnement) ;
- sécuriser les usagers de la route et les riverains ;
- développer les déplacements doux (à pieds, à vélo).

Les orientations retenues tiendront compte des situations actuelles et à venir afin d'insérer les projets municipaux (construction de la nouvelle crèche, aménagement du tour de ville, entre autres).

Cette réflexion, menée par le conseil municipal, les services techniques et la police municipale, avec l'appui d'une expertise extérieure, sera engagée dès la rentrée prochaine. Des réunions de travail collectif, associant les Camarétois, seront organisées à cette fin.

Expo en mairie de la maternelle

Les élèves de Mesdames Olivier et Rancelly, de l'école maternelle « La Souleiado », ont travaillé à un projet d'école sur le thème « le patrimoine de Camaret ». Les enfants ont réalisé divers fascicules sur la découverte de notre village selon des formes graphiques. Yacinthe Scala Thévoz, déléguée à la vie Scolaire et à la crèche, a souhaité exposer en mairie cet excellent travail pour le faire découvrir aux



camarétois. Les citoyens en herbe ont été accueillis le 1^{er} juillet dernier par Madame le Maire qui, parée pour l'occasion de sa plus belle écharpe, a écouté avec grand intérêt les explications que nos jeunes créateurs n'ont pas manqué de fournir sur leurs œuvres. Celles-ci seront ensuite exposées à la Gare aux enfants, le nouveau Centre de Loisirs Sans Hébergement récemment inauguré.



Repas du CCAS

252 séniors se sont retrouvés lundi 2 juin à la salle polyvalente pour le traditionnel repas de la fête votive. Marlène Thibaud a prononcé une allocution de bienvenue, et a ensuite cédé la parole à Martine Célaire, vice-présidente du CCAS et adjoint à la solidarité entre les générations. Celle-ci, à cette occasion, a présenté à l'assistance toute l'équipe du CCAS.

Le repas, agrémenté d'une animation musicale, s'est prolongé dans l'après-midi en offrant aux convives un agréable moment de détente et de convivialité.



Martine Célaire présentant l'équipe du CCAS lors du repas de la fête votive du 2 juin.

Commémoration de l'appel du 18 juin 1940



« Le 18 juin 1940, depuis Londres, le général de Gaulle appelait les Français à refuser la défaite. Il invitait ses compatriotes à poursuivre le combat par tous les moyens, partout dans le monde. Refusant l'abaissement de la France, il déclarait : « quoi qu'il arrive, la flamme de la Résistance ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas ». ».

Par ces mots débute le message de Jean-Marie Bockel, Secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants, lu par Marlène Thibaud à l'occasion de la journée commémorative de l'Appel historique du 18 juin 1940, en présence de M. Gérard Sanjullian, maire de Travaillan. Comme dans toutes les villes de France, la cérémonie à Camaret devant le monument à la mémoire du Général de Gaulle a invité l'assistance au recueillement, notamment durant la minute de silence observée à la mémoire des héros de la seconde guerre mondiale, à qui la France doit de vivre libre. M. Santucci, vice-président de l'Association des Gaullistes du Vaucluse, a ensuite lu l'appel du 18 juin.



Le Comité Technique Paritaire

Conformément aux textes en vigueur, le CTR, présidé par le maire, est composé en nombre égal de représentants du personnel et du conseil municipal. Il est obligatoirement consulté pour les questions de fonctionnement de la mairie : organisation, formation, méthodes de travail, suppression de postes ou hygiène et sécurité. Les membres de la collectivité ont été désignés par tirage au sort. Membres titulaires : Jean-Michel Benech, Nathalie

Rudéric, Jérôme Magnan, Vincente Di Bono et Sandrine Barrot. Membres suppléants : Marie Aiello, Bruno Thérond, Cyrille Roux, Christine Païalunga et Claudine Pagnier. Pour les élus, les membres titulaires sont : Martine Célaire, Bernard Dianoux, Christian Baud, Michel Mayan et Georges Point. Suppléants : Marie-José Bouche, Mireille Monin Zandomeneghi, Gérard Saseras, Jean-François Menguy et Nicole Floret.

Foot-Ball

Reprise des entraînements au stade
Seniors : Fin Juillet
18-15 et 13 ans :
mercredi 20 août à 16h00
Benjamins, poussins, débutants :
mercredi 27 août à 15h00

Karaté Club Camarétois

Les 53 adhérents du club (2/3 d'enfants) ont clôturé l'année par une impressionnante démonstration à la salle « Philippe Pradayrol » en présence de nombreux parents et de François Denis, délégué aux sports, représentant Madame le Maire. Une assemblée générale a ensuite élu son nouveau bureau : Marie-Claude Nicolas (présidente), Christian Silvério (trésorier), Yolaine silvério (trésorière suppléante) et Bernard willaume (secrétaire). Le poste de Vice Président reste à pourvoir.

L'Association des Gaullistes du Vaucluse

Une délégation de l'Association des Gaullistes du Vaucluse, conduite par M. Santucci, a inauguré à Camaret son tout nouveau drapeau, réalisé à leurs frais, lors de la cérémonie de commémoration du 18 juin (page ci-contre).



Association des Gaullistes du Vaucluse - Chemin du Gaou - La Pierre du Coq 84200 Carpentras.

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

Dimanche 7 septembre 2008

A partir de 10 H

Venez découvrir les **ASSOCIATIONS CAMARÉTOISES** au rythme des manifestations organisées toute la journée **du Cours du Midi à la salle polyvalente.**

Un **déjeuner ouvert à tous** sera proposé :

Plateaux froids :
2 entrées, 1 viande + accompagnements,
fromage, dessert + fruit, pain, vin, café

sur réservation en mairie

(achat en mairie de tickets à utiliser le jour du repas)

ATTENTION : pensez à retirer vos tickets entre le 18 Août et le 1^{er} septembre.
Aucun ticket ne sera vendu le jour de la manifestation

Tarifs : adultes 10 €
8 à 12 ans : 5 € ; moins de 8 ans : gratuit



Moto-Ball

Camaret et Valréas organisent conjointement cette année le Championnat d'Europe des Nations de moto-ball, du 7 au 12 août 2008. 7 pays seront en lisse pour le titre prestigieux : l'Allemagne, la Biélorussie, la Lituanie, les Pays-Bas, la Russie, l'Ukraine et bien sûr la France. Les organisateurs des 2 clubs œuvrent depuis plusieurs mois pour la réussite de cet événement exceptionnel. Le Moto-Ball Camarétois a remporté par le passé 18 titres de champion de France et 3 titres européens. Pour les horaires et lieux des rencontres : contact@motoball.net.

Musique dans les vignes

Cette année encore, Camaret a accueilli *Musique dans les vignes*, vendredi 18 Juillet dans les jardins de la Maison Beque. Le quatuor Thymos composé de Gabriel Richard (violon), Eiichi Chijiwa (violon), Marie Poulanges (alto) et Marie Leclercq (viloncelle) a interprété le Quatuor n°13, en La mineur, opus 29 D804, « Rosamonde » et le Quatuor n°15, en Sol majeur, opus 161, D887, de Franz Schubert.

Inauguration de la salle du boulodrome

Marlène Thibaud a inauguré le 11 juin à 19h la toute nouvelle salle de réunion du boulodrome municipal, en présence de Raymond Vich, président départemental du Jeu Lyonnais, de Raymond Roure, président de la Grosse Boule Camarétoise ac-

compagné de ses adhérents, et d'une partie du conseil municipal. Après les discours d'inauguration de madame le Maire et des deux présidents, la municipalité a convié l'assistance à un apéritif organisé à l'intérieur même du nouveau local.

A retenir...

Une camarétoise au Festival d'Avignon

Sandrine Gauthier, qui a donné récemment à Camaret une représentation de « Aimer sa mère », se produira au théâtre des vents dans « Stabat mater furiosa » de Jean-Pierre Simeon, un texte politique écrit au Liban traitant de paix et de guerre. Le spectacle se jouera du 10 juillet au 2 août avec relâche les 21 et 28 juillet. Réservations : 06.17.45.92.62.

Cours d'italien : reprise en septembre

A la maison bèque avec le concours de la société de lecture animée par Odile Porra et Cécile Ricci. L'occasion de partager un repas italien et de déguster les vins de la région de Travaco Siccomario.

Bibliothèque : Horaires d'été

JUILLET :
Mardi - vendredi : 16h à 19h
Mercredi : 15h à 19h
Samedi : 10h à 12h

AOÛT :
permanence uniquement les 5, 12, 19, et 26 de 16h à 19h.

Ciné Ravelin

Mercredi 23 juillet 15h :
E.T. (plein air ; enfants : gratuit)
Vendredi 1^{er} août 21h45 :
Wall-E de Andrew Stanton (plein air)
Vendredi 8 août 15h :
Kung Fu Panda de John Stevenson



Résultats du concours fleurissement 2008

Comme chaque année, Camaret a organisé son concours fleurissement de la commune.

Les membres du jury ont visité le domicile des inscrits le 24 juin et la cérémonie de remise des prix a eu lieu le 26 en mairie, présidée par Madame le Maire et Monsieur Christian Baud, adjoint à l'environnement et au cadre de vie.

Les lauréats : pour la catégorie place, LE PLANET, seul concurrent, a été récompensé pour la décoration, l'entretien et la belle santé de ses plantes, et surtout de ses merveilleux hortensias, qui font de cette place le passage obligé des chalands du village. Il reçoit donc un certificat accompagné d'un bon d'achat de 60€.

Dans la catégorie jardin et balcon, le premier prix a été attribué à Monsieur René MERINDOL, dont le jardin « approche du parfait », et qui



La cérémonie de remise des prix dans la salle des mariages de la mairie, le 26 juin.

lui vaut un diplôme accompagné d'un bon d'achat de 80€.

Le deuxième prix a été décerné à Madame Carmen BERMOND, dont les efforts pour maintenir plantations et décorations toujours agréables à regarder lui valent un diplôme accompagné d'un bon d'achat de 60€.

Sont arrivées ensuite ex æquo Madame Alice BRAME, dont le petit jardin donne envie de

s'asseoir au frais dans un joli cadre, Madame MAZZOLA, dont les superbes suspensions fleuries au fond de la bien nommée « impasse des fleurs » invite au même recueillement, et Madame Hélène MURZILLI, dont les belles céramiques mettent en valeur les plantes fleuries. Ces trois talentueuses camarétoises reçoivent donc chacune un certificat accompagné d'un bon d'achat de 50€.

La « Gare aux Enfants » sur les rails



La Gare aux Enfants, le tout nouveau Centre de Loisirs Sans Hébergement inauguré le 30 avril dernier, et qui vient d'être équipé d'un matériel informatique



Le dur apprentissage de la vie, ici celui des baguettes pour le repas chinois...

flambant neuf, prend des allures de TGV ! Depuis le début du mois, il accueille chaque jour une bonne centaine d'enfants de 3 à 14 ans. Ainsi le 9 juillet, un jour parmi d'autres, il en recevait 118 !! En fait, ce jour-là n'était pas tout à fait comme les autres, puisque c'était celui de l'inauguration de la piscine. Le chef avait pour la circonstance préparé un repas chinois. L'ambiance vacances était belle et bien là et, selon les propres termes de Sophie Monnier, la directrice de la session juillet, « les enfants s'éclatent ». La veille au soir, c'était une veillée casino pour les 6/8 ans avec nuitée ensuite. Quinze enfants ont dormi au centre encadrés par quatre animateurs, et tout ce petit monde a eu droit au matin à un solide petit déjeuner, pour attaquer la journée avec un spectacle de magie bien sympathique dans la grande salle polyvalente. Et puis vint l'heure de la piscine. 45 enfants

de 3 à 6 ans se sont baignés par groupes de huit, sous la vigilance du surveillant de baignade Olivier Marquis (BNSSA¹), de la directrice adjointe (et accueil PIJ) Valérie Boissy Corral, et de l'équipe des 3/6 ans : Malika Azzouzi, Elsa Long, Marina Pagano, Anaïs Robert et Samantha Roustang. L'équipe des 6/14 ans est quant à elle composée de Renaud Beltran, Jessica Deroite, Claire Aubazac, Romain Diaz, Stephen Leydet et Agathe Chodez. Le succès indéniable du Centre doit certainement beaucoup à cette équipe compétente et volontaire, qui réserve de surcroît au visiteur un excellent accueil.



Enfin à l'eau...

¹ Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique

État civil

NAISSANCES

Oriane CHAUVET

née le 9 mai 2008 à Orange

Johan BERBEY

né le 14 mai 2008 à Montpellier

Alexandra ROGOZAN

née le 21 mai 2008 à Orange

Elsa SANTAMANS

née le 25 mai 2008 à Orange

Alexane BARZIC

née le 23 mai 2008 à Perpignan

Ethann OLIVIER

né le 29 mai 2008 à Orange

Gina BONHOMME

née le 02 Juin 2008 à Orange

Lifaé VESSIOT

née le 13 Juin 2008 à Montpellier

Lessandro LUCAND-DIAZ

né le 14 Juin 2008 à Orange

Carla NARDUCCI

née le 3 juillet 2008 à Orange

Aymeric DAWID

né le 4 juillet 2008 à ORANGE

Maximilien GARCIA-DEGROLARD

né le 4 juillet 2008 à Orange

Noé GREGOIRE

né le 12 juillet 2008 à Carpentras

Lenny CANNAC

né le 13 juillet 2008 à Orange

Mathias RIOU

née le 13 juillet 2008 à Avignon

Ysalis LAGIER

née le 16 juillet 2008 à Orange

MARIAGES

BERENGIER Adrien

et **MOULIN Elodie**

le 21 Juin 2008

SERRES Olivier et

GROBY Virginie

le 5 Juillet 2008

SARAZIN Fabien et

BASSONVILLE Mylaine

le 5 Juillet 2008

DELGADO Louis-Michel

et **GONZALEZ Ingrid**

le 12 Juillet 2008

BORTOLOTTI Romain

et **CALZAVARA Sindy**

le 26 Juillet 2008

DÉCÈS

Marcelle MACLOU

veuve **MARFAING**

le 14 Juin 2008 à Camaret

Rose CHALAYE

épouse **BONNET**

le 15 Juin 2008 à Orange

Marie Augusta FARISON

veuve **REYNAUD**

le 16 juillet 2008 à Camaret